

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	50 (2003)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Viens dans notre canton!
<b>Autor:</b>	Schwarz, Heidi / Schwarz, Eugen
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-369623">https://doi.org/10.5169/seals-369623</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

UN PAYS SI GENTIL

# Viens dans notre canton!

Il n'y a pas longtemps, dans une émission radio, un auditeur de Berne a fait l'éloge des habitants des campagnes bâloises, en affirmant qu'ils sont les plus tolérants parmi les Suisses. C'est ce que les habitantes et habitants de Bâle-Campagne aiment entendre, car chez eux, la tolérance, c'est une tradition. On en trouve la raison dans le fait que le peuple a dû s'affirmer avec véhémence, dans les années 1830, pour son canton et pour le droit d'être des Suisses libres. La largeur d'esprit de ce peuple s'explique par la situation du territoire cantonal, dans le triangle entre trois pays, où l'on louche au-delà des frontières.

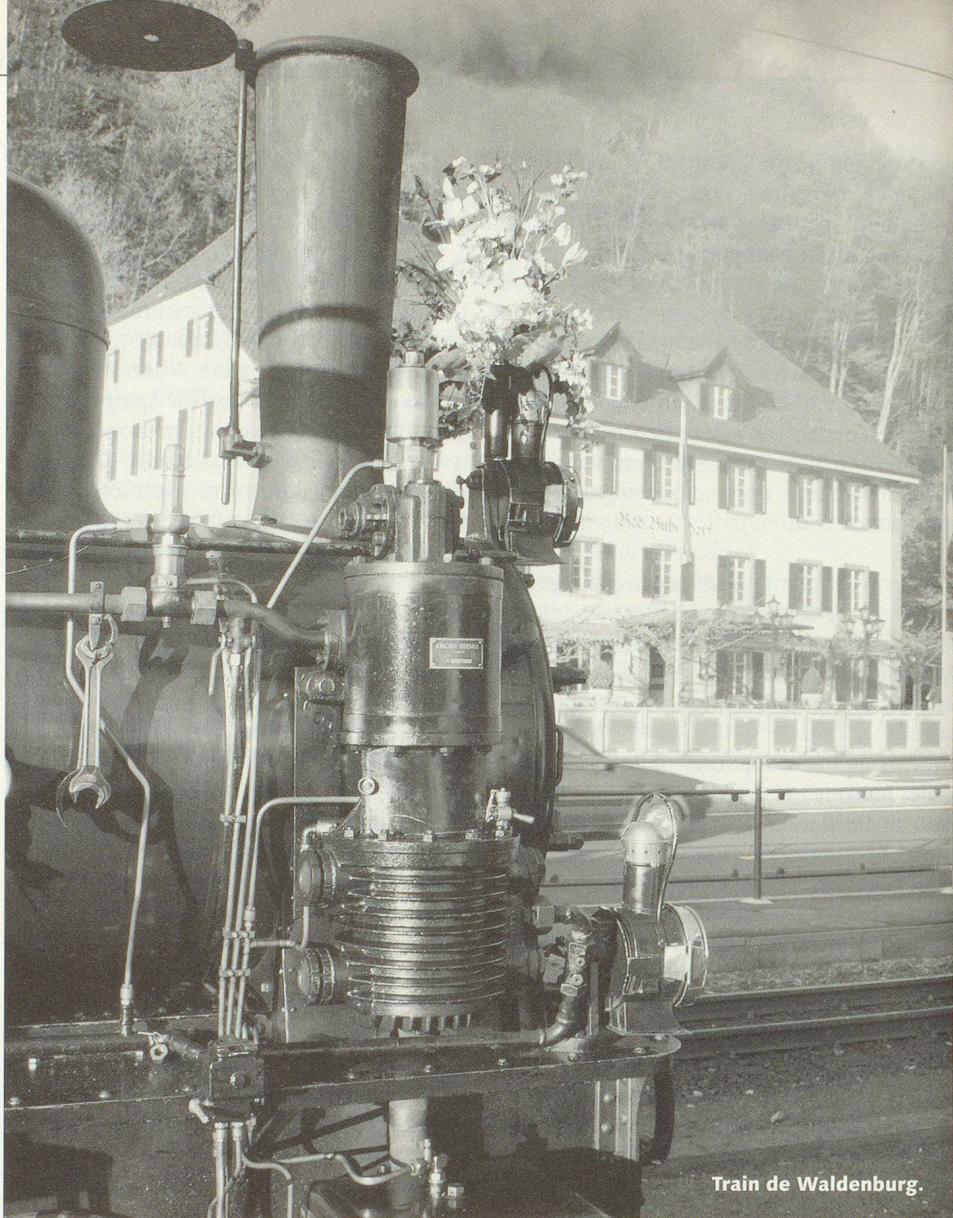
**HEIDI + EUGEN SCHWARZ**

Lorsqu'ils vous disent «bienvenue dans le canton de Bâle-Campagne», pour les habitants ce n'est pas seulement une façon de parler. Ces paroles de bienvenue sont ressenties bien profondément et sont solidement ancrées dans les traditions de ce demi-canton ouvert à la Suisse et au monde.

Comme preuve que Bâle-Campagne est ouvert, citons l'exemple du chanteur allemand, appelé «chanteur de la liberté», Georg Herwegen (1817 à 1875), qui a été naturalisé dans le canton. Il a été admis citoyen de la commune de Augst en 1843, moyennant une finance de 600 francs et le traditionnel seau à feu, bien qu'il n'ait jamais habité dans le canton de Bâle-Campagne.

Ce sont avant tout des Allemands qui ont cherché refuge en Suisse après l'échec des soulèvements liés à la révolution de 1830. Lorsque la Sainte-Alliance (Russie, Prusse et Autriche) menaça la Suisse de sanctions, au cas où elle n'expulserait pas les réfugiés, différents cantons, dont Bâle-Campagne, détournèrent le problème en adoptant, en 1834, un statut journalier qui naturalisait tout simplement les étrangers...

Le canton de Bâle-Campagne n'a, jusqu'à présent, rien perdu de sa force d'attraction.



Train de Waldenburg.

PHOTOS: TEAM SCHWARZ

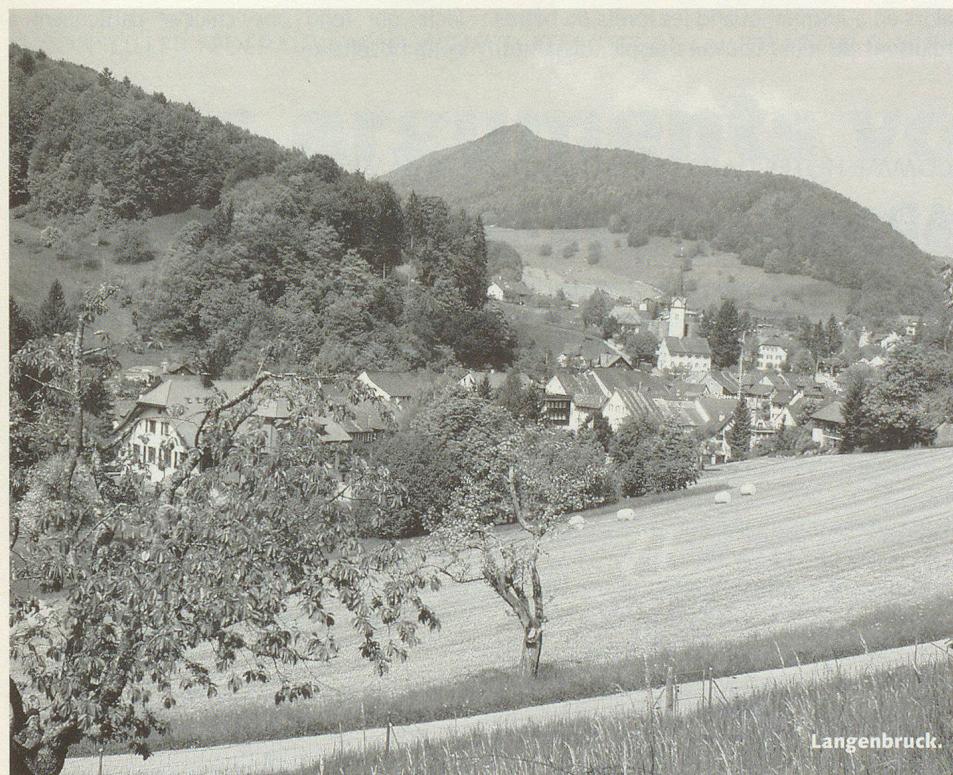
Le taux d'immigration des années soixante et septante en témoigne. En 1970, Bâle-Campagne était, comme on dit, en tête de l'échelle de croissance des cantons. Les nouveaux arrivés, de Suisse ou de l'étranger, ne tardent pas à se sentir bien dans le demi-canton. Ils prennent une part active à la vie

publique. Ainsi, on ne s'étonne pas d'entendre parler, dans les sociétés et groupements politiques, les dialectes de Suisse orientale, de Zurich ou de Berne. On en a encore la preuve si l'on considère les titulaires de mandats, que ce soit au gouvernement ou dans les parlements.





Oberdorf.



Langenbruck.



Ankenballen.

Les nouveaux habitants n'apportent pas seulement leur langage, mais aussi de nouvelles idées qui, dans un canton ouvert et qui favorise le progrès, tombent en terrain fertile. La loi sur l'énergie, adoptée en 1979 déjà, en est un exemple frappant, qui a donné à Bâle-Campagne un rôle de novateur. La conscience accrue des habitantes et habitants de Bâle-Campagne pour la protection de l'environnement a fait exempter des impôts les véhicules équipés d'un catalyseur ou en diminuer le montant. Bâle-Campagne figure ainsi parmi les premiers cantons suisses à prendre cette mesure.

#### La carrière de Emil Frey

Bâle-Campagne se situe sur l'axe nord-ouest de la Suisse, «aux portes de la Suisse», car dans le nord-ouest de la Suisse se retrouvent les plus grandes voies de trafic du pays, que ce soit par la route ou par les eaux. Au sud, le canton est limité par la chaîne du Jura, au nord par le cours du Rhin. Le Rhin forme la frontière avec l'Allemagne (Baden-Württemberg) alors qu'au nord-ouest, c'est la frontière avec la France (Alsace).

Avec 43 000 hectares, la surface du canton représente 1% de la superficie totale de la Suisse, bien que, avec 263 000 habitants en 2000, sa population représente 5% de la population suisse. Vu ce pourcentage, le canton dispose de sept sièges au Conseil national. Bâle, Ville et Campagne, est entrée dans la Confédération en 1501. Après la fondation du canton de Bâle-Campagne, en 1832, la Constitution a été adaptée en 1833, fixant la séparation des deux demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne.

Dans l'histoire de notre Confédération d'Etats moderne (depuis 1848), Bâle-Campagne n'a eu qu'un seul conseiller fédéral, en la personne de Emil Frey (1838 à 1922). Celui-ci a été élu à ce haut poste par l'Assemblée fédérale, en 1890. De 1891 à 1897, il a été chef du Département militaire fédéral. Il a été président du Conseil fédéral en 1894.

Emil Frey est en outre l'une des personnalités les plus fascinantes et les plus brillantes dont Bâle-Campagne peut se vanter. Il était parti à l'âge de 22 ans aux USA pour y travailler dans une ferme. Lorsqu'il tomba malade, il fut mis à la rue. Il aboutit enfin dans l'armée américaine de volontaires. Frey, alors qu'il était major, fut fait prisonnier de guerre, végétant dans les prisons pendant un an et demi. Mais la roue tourna. Emil Frey retourna en Suisse pour y faire une carrière éclatante, comme conseiller d'Etat de Bâle-Campagne, comme brigadier, comme copropriétaire du journal «Basler Nachrichten», qui devait fusionner avec la «National Zeitung», en 1977, pour devenir la «Basler Zeitung». Il devint parlementaire, avant d'être élu conseiller fédéral.

De la situation d'alors, marquée par l'agriculture et la passementerie, on a vu, au cours des décennies, naître un canton très industrialisé. A propos de la passementerie: autre-

fois, la mode voulait que les femmes et les enfants portent à leur chapeau des rubans de couleur. Les rubans bariolés servaient à attacher les tresses des filles. Peut-être que les chapeaux de paille de nos grands-pères étaient pourvus de rubans verts ou bleus. Beaucoup de ces rubans ont été faits dans le canton, la plupart dans les chambres des tisserands et des passementiers qui travaillaient à domicile.

Les métiers des tisserands dépendaient des «Maîtres de la soie» de Bâle. Ceux-ci avaient la soie et les passementiers de la campagne en faisaient les rubans commandés. Aujourd'hui, il est difficile de s'imaginer qu'il y a 120 ans, Bâle-Campagne comptait 6000 passementiers. Seulement dans les salles de la vallée de Reigoldswil et dans le haut du canton, on trouvait 5000 chaises de tisserands. Encore en 1916, les «Maîtres de la soie» envoyait dans de nombreux pays plus de mille tonnes de ces rubans de soie légère.

Le salaire journalier d'un passementier était modeste, mais la plupart d'entre eux, travaillant à domicile, avaient encore un petit train de campagne. Ils accédaient ainsi à une aisance relative. Autour de 1825, on vécut le début de la «mort des rubans». Le cahotement des chaises de tisserands agonisait, les passementiers furent au chômage.

Il s'était passé deux choses: l'Angleterre, le plus gros preneur de rubans, avait augmenté sensiblement ses droits de douane, puis la mode avait changé. Les filles ne portaient plus de rubans dans les cheveux, on leur avait coupé les tresses et la garniture des chapeaux avait passé de mode. Après la mort des rubans, de nombreuses nouvelles branches se sont installées dans le haut du canton, tels les souliers, l'horlogerie et les meubles.

### Réunification? Partenariat!

Pendant des décennies, la question d'une réunification avec Bâle-Ville était en suspens. Cependant, en 1969, le Souverain de Bâle-Campagne rejeta à une grande majorité l'idée d'un nouveau canton de Bâle. Par contre, la population ne s'opposait pas à l'idée d'un partenariat avec Bâle-Ville. En 1974, le principe du partenariat fut ancré dans la Constitution.

L'idée d'un partenariat avec Bâle-Ville a été suivie d'actions. En 1973, a été inaugurée l'Ecole d'ingénieurs, actuellement la Haute école technique, commune aux deux cantons, sise à Muttenz. Depuis 1979, les deux Bâle ont un contrôle automobile commun à Münchenstein. Puis, comme la pollution de l'air ne connaît pas de frontières cantonales, on a mis en place, en commun, l'office de l'hygiène de l'air.

Le partenariat avec Bâle-Ville n'est pas seulement concrétisé sous la forme d'entreprises communes, mais aussi sous la forme de participation financière au profit d'institutions de l'autre canton. Ainsi, depuis les années 1950, il existe une entente réciproque sur les hôpi-

taux. En outre, depuis 1976, Bâle-Campagne participe (seul cas pour un canton suisse non universitaire) aux frais de l'Université de Bâle. Il en est de même pour l'euro-aéroport de Bâle-Mulhouse et de la culture de la ville. Bâle-Campagne y consacre chaque année un certain pourcentage de ses recettes fiscales.

### Campagne et gastronomie

Pour toute personne qui ne traverse pas obligatoirement le canton par l'autoroute, la campagne est restée un joyau. On aura la meilleure impression générale sur un paysage typique de collines, si l'on suit à pied le chemin bien signalisé des crêtes, d'ouest en est. En voiture, on empruntera les routes transversales. C'est particulièrement au printemps que la nature se pare de son plus bel habit, lorsque des milliers de cerisiers fleurissent, ou alors en automne, quand les forêts de hêtres reluisent de leurs couleurs resplendissantes,

dans cette région peu nébuleuse. C'est alors que sur les sommets du Jura, le Chellenchöpfl, le Bölchen ou le Wisenberg, on émerge sur le Plateau, au-dessus de la mer de brouillard.

Le kirsch de Bâle-Campagne est connu très loin. Il en est de même de ses vins rouges et blancs, cultivés dans ses propres vignobles, et qui ne craignent pas la comparaison avec d'autres vins de campagne. Une autre chose qui caractérise les habitants de Bâle-Campagne: son amour pour la patrie. A chaque fête cantonale, que ce soit en dansant sous l'arbre du mois de mai ou à d'autres fêtes régionales, on entonne et on chante l'*«hymne cantonal»*, ce qui amplifie particulièrement le patriotisme. Ce chant de Bâle-Campagne glorifie le canton, ses charmes campagnards et ses beautés, mais aussi les particularités de ses habitants. Il invite aussi à venir en visite, dans son dialecte qui rend une chaleur particulière à cette hospitalité. □

### COMME HÔTES DANS LE CANTON DE BÂLE-CAMPAGNE

## AD de l'USPC le 17 mai à Muttenz

**JM. L'Union suisse pour la protection civile tiendra sa 49<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués le 17 mai à Muttenz BL, suivant ainsi l'invitation de son association cantonale de Bâle-Campagne. Nous invitons cordialement nos membres et toute autre personne intéressée.**

Le programme varié se présente comme suit:

Lieu:	Centre de formation de Coop Suisse, Muttenz
dès 8 h 45	Café et croissants
9 h 30	Salutations de la part de l'USPC Salutations de bienvenue du représentant de la commune de Muttenz Ouverture de l'assemblée des délégués
	Salutations du représentant du gouvernement du canton de Bâle-Campagne Salutations du représentant de l'Office fédéral de la protection de la population Affaires statutaires
11 h 15	Conférence sur le thème «La protection des biens culturels de la ville romaine d'Augusta Raurica» (Augst)
11 h 45	Apéritif et concert de la Big Band de Therwil; repas de midi
14 h	Déplacement par car spécial à Augst et visite guidée d'Augusta Raurica
16 h 15	Clôture officielle de l'assemblée des délégués et retour en car à Muttenz et Bâle-CFF

Nous nous réjouissons de vous voir venir en grand nombre à notre assemblée annuelle! C'est volontiers que nous vous adresserons le programme ainsi que le formulaire d'inscription.

Union suisse pour la protection civile, case postale 8272, 3001 Berne, téléphone 031 381 65 81, fax 031 382 21 02, e-mail szsv-uspc@bluewin.ch